

JALI
SOCIETE EN NOM COLLECTIF
AU CAPITAL DE 1.000 EUROS

Siège social :
23 RUE GUIGLIONDA DE SAINTE-AGATHE
06300 NICE

SIRET : 513.918.441.00025

* * *

<p>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MAI 2026</p>
--

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à 10 heures, les associés de la SNC JALI se sont réunis au siège sur convocation faite par la Gérance.

SONT PRESENTES :

↳	Monsieur RUAT Frantz	
	Propriétaire de	95 parts
↳	Madame RUAT Sophie	
	Propriétaire de	5 parts

	TOTAL DES PARTS REPRESENTEES, CI.....	<u>100 parts</u>

L'Assemblée est présidée par **Monsieur RUAT Frantz**, en sa qualité de Gérant.

Le Président constate que la totalité des parts sociales étant représentée, l'Assemblée est régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

1. Le Rapport de Gestion établi par la gérance sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
2. Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée,
3. L'inventaire des valeurs actives et passives de la société arrêté au 31 décembre 2025.

Puis, Le Président rappelle que tous ces documents ont été tenus à la disposition des associés avec tous les renseignements exigés par la Loi, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédés la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

FR NS

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ↳ Présentation du Rapport de Gestion établi par la gérance sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et sur les conventions visées à l'article 223-19 du Nouveau Code du Commerce,
- ↳ Rapport Spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Nouveau Code du Commerce,
- ↳ Approbation des comptes dudit exercice,
- ↳ Quitus à la gérance,
- ↳ Affectation des résultats,
- ↳ Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion établi par la gérance sur la marche des affaires sociales pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont les comptes vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Cette lecture terminée, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour sus-rappelé :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des documents sociaux ont été respectées et notamment de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours ayant précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le gérant au cours de l'exercice écoulé et lui donne quitus de l'exécution de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

FM NJ

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions spéciales conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, mentionnées dans le rapport de la gérance et le rapport spécial de la gérance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constate que les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font ressortir un déficit comptable s'élevant à **45 138 euros** affectés de la manière suivante :

↳ Au poste "Report à nouveau » pour 45 138 euros
Qui s'élèvera à la somme créditrice de **229 404 euros**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Madame **RUAT Sophie** a perçu une rémunération annuelle de 19 300 € au cours de l'année écoulé.

Monsieur **RUAT Frantz** a perçu une remuneration de 25 500 € pour ses fonctions de gérant, au cours de l'année écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et autres qu'il y aura lieu.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous les associés présents après lecture.

RUAT Frantz

RUAT Sophie

FR NS

JALI

18 RUE SAINT ANTOINE

06600 ANTIBES

SIRET : 513 918 441 000 25

**BILAN, COMPTE DE RESULTAT & ANNEXE
AU 31 DECEMBRE 2025**

certifié conforme à l'original



Désignation de l'entreprise <u>JALI</u>							Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise <u>18 RUE SAINT ANTOINE 06600 ANTIBES</u>								
SIRET <u>5 1 3 9 1 8 4 4 1 0 0 0 2 5</u>								
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>							Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>	
							Exercice N clos le <u>31/12/2025</u>	
ACTIF								
							Brut ₁	
							Amortissements-Provisions ₂	
							Net ₃	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	176 450	012		176 450	
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	26 549	030	12 574	13 975	
	Immobilisations financières * (1)		040	892	042		892	
Total I (5)			044	203 891	048	12 574	191 317	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
		Marchandises *		060	4 575	062	4 575	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	747	066		747	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	1 129	070	1 129	
		Autres * (3)		072	79 366	074	79 366	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	42 498	086		42 498	
	Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II			096	128 314	098		128 314	
Total général (I+II)			110	332 205	112	12 574	319 631	
PASSIF							Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	1 000
	Écarts de réévaluation						124	
	Réserve légale						126	100
	Réserves réglementées *						130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)					131		132
	Report à nouveau						134	184 266
	Résultat de l'exercice						136	45 138
	Subventions d'investissement						137	
	Provisions réglementées						140	
	Total I						142	230 504
Provisions pour risques et charges						Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	42 426
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	24 844
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)					169	4 451	172
	Comptes courants d'associés						173	6 342
	Autres dettes						175	5 194
	Produits constatés d'avance						174	
Total III						176	89 127	
Total général (I + II + III)						180	319 631	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	30 552
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>JALI</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le
					31/12/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210 84 339
	Production vendue	Biens	215		214
		Services *	217		218 122 032
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230 866
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 207 236
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234 61 780
	Variation de stocks (marchandises) *				236 (365)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238 624
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242 32 928
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243 27)				244 3 248
	Rémunérations du personnel *				250 44 800
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380 4 766)				252 4 766
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerces)				254 5 310
	Dotations aux dépréciations				256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262 7 027	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264 160 116	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270 47 120	
Produits financiers (III) 280 4		Charges financières (V)		294 1 986	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310 45 138	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 45 138	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248 330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987 45 138	
	ZRD (44. terdecies)	127	JEI (44. sexties A)	989	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralité Revitalisation (art. 44 quidecies A)	138 181	
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions autre part	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 undecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. quaterdecies)	993 346	
	Créance due au report en arrière du déficit		346		
	Droit divers				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis A)	643	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis C)	647	
Déduction exceptionnelle (Art 39 bis D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies B)	641		
Déduction exceptionnelle (Art 39 bis E)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis G)	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352 354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370 372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 319 630,66 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 45 138,02 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 176 450 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	176 450		176 450	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	176 450		176 450	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 203 891 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	176 450			176 450
Immobilisations corporelles	26 549			26 549
Immobilisations financières	889	3		892
TOTAL	203 888	3		203 891

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 12 574 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 265	5 310		12 574
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	7 265	5 310		12 574

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial nice tabac 23 ru	176 450	0	176 450	Non amortiss.
Materiel industriel	900	286	615	de 3 à 5 ans
Instal./agenc.divers	9 500	3 014	6 486	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	12 999	8 276	4 723	de 4 à 8 ans
Mobilier	3 150	999	2 151	5 ans
TOTAL	202 999	12 574	190 425	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 81 134 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	639		639
Actif circulant & charges d'avance	80 495	80 495	
TOTAL	81 134	80 495	639

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 89 127 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	42 327	11 774	30 552	
Dettes financières diverses	5 575	5 575		
Fournisseurs	24 844	24 844		
Dettes fiscales & sociales	10 321	10 321		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 060	6 060		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	89 127	58 575	30 552	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 7 170 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	99
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 201
Dettes fiscales & sociales	5 870
Autres dettes	
TOTAL	7 170

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 206 370 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	84 339	40,87 %
Produits des activités annexes	122 032	59,13 %
TOTAL	206 370	100,00 %

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 7 170 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	99
Interets courus(168800)	99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 201
Fourn factures non parvenues.(408100)	1 201
Dettes fiscales et sociales :	5 870
Org.soc. autres charges a payer(438600)	5 000
Etats - charges a payer(448100)	870
TOTAL	7 170